



LA VILLE LOGISTIQUE
REPENSER LA LOGISTIQUE
URBAINE À PARIS 2022-2026
POINT D'ÉTAPE



SOMMAIRE

1. La démarche	04
2. Axe 1 : Le foncier et l'immobilier logistique	05
3. Axe 2 : Le partage de l'espace public	06
4. Axe 3 : Les conditions de travail des livreurs	07
5. Axe 4 : L'offre de proximité	08
6. Axe 5 : La logistique des chantiers	09
7. Axe 6 : La transition énergétique	10
8. Une administration exemplaire	11

LA DÉMARCHE

Élaboration d'une stratégie concertée avec les professionnels

La Ville de Paris s'est dotée en 2022 d'une Stratégie logistique urbaine pour répondre à la forte évolution du secteur de la logistique urbaine : l'explosion des livraisons à domicile, du e-commerce.

Les externalités négatives qui en découlent entraînent en contradiction avec la volonté des Parisien.ne.s d'un apaisement de l'espace public. Cette stratégie, votée à l'unanimité au Conseil de Paris de juillet 2022, a été élaborée en partenariat avec plus de 300 acteurs publics et privés grâce à des ateliers visant à partager les diagnostics, les enjeux et les pistes d'action. L'instauration des « Comités des Partenaires », tous les 6 mois, a permis à la Ville de garder un lien constant avec les professionnels et les enjeux auxquels ils ont été confrontés. De plus, l'organisation des trois « meet up » a également permis à l'ensemble des partenaires de la logistique de se rencontrer et travailler au développement de solutions plus durables : la cyclo-logistique, les livraisons silencieuses en horaires décalés et le fret fluvial.

Une stratégie qui a mis en lumière six grands défis à relever

La réponse aux enjeux environnementaux, sociaux, économiques et de service aux Parisien.ne.s s'est formalisée à travers les objectifs suivants :

- **Le foncier et l'immobilier logistique :** Pour un maillage réduisant les flux de circulation, favorisant une massification des flux et une (cyclo)logistique du dernier kilomètre.
- **Le partage de l'espace public :** Pour des flux logistiques réduits et encadrés améliorant la cohabitation entre les modes de transport et l'insertion de ces activités sur l'espace public.

- **Les conditions de travail des livreurs.euse.s :** Pour l'implantation d'infrastructures d'accueil et de repos, une réduction des accidents de la route et l'ouverture de droits pour ces professionnel.le.s.
- **Les nouveaux modèles pour favoriser l'offre de proximité :** Pour un accompagnement des acteurs en faveur de circuits plus courts et une sensibilisation des consommateurs aux coûts environnementaux et sociaux des produits.
- **La logistique des chantiers :** Pour une réduction des flux de camions de chantier au profit d'une logistique fluviale et intermodale ainsi qu'une meilleure mutualisation des flux des artisans.
- **La transition écologique :** Pour un accompagnement financier des professionnel.le.s afin de se diriger vers des mobilités logistiques partagées, moins émettrices de gaz à effet de serre et intermodales.

Quelle déclinaison opérationnelle de la stratégie ?

La stratégie a été déclinée en 50 actions pilotées majoritairement par la Ville de Paris entre 2022 et 2025 avec un taux de réalisation de 94%.



Photo de couverture : expérimentation d'un micro-hub avec Stuart (15e)
© Christophe Belin

AXE 1 : LE FONCIER ET L'IMMOBILIER LOGISTIQUE

Rappel des enjeux de l'axe 1

- Renforcer le maillage d'espaces logistiques pour rationnaliser, réduire, décarboner les flux
- Mobiliser les outils réglementaires et fonciers pour préserver les implantations industrielles et logistiques à Paris
- Identifier les opportunités foncières, et réinvestir les délaissés urbains pour y déployer des espaces logistiques

Les actions prioritaires

PLU bioclimatique : doublement du nombre de périmètres de localisation logistique

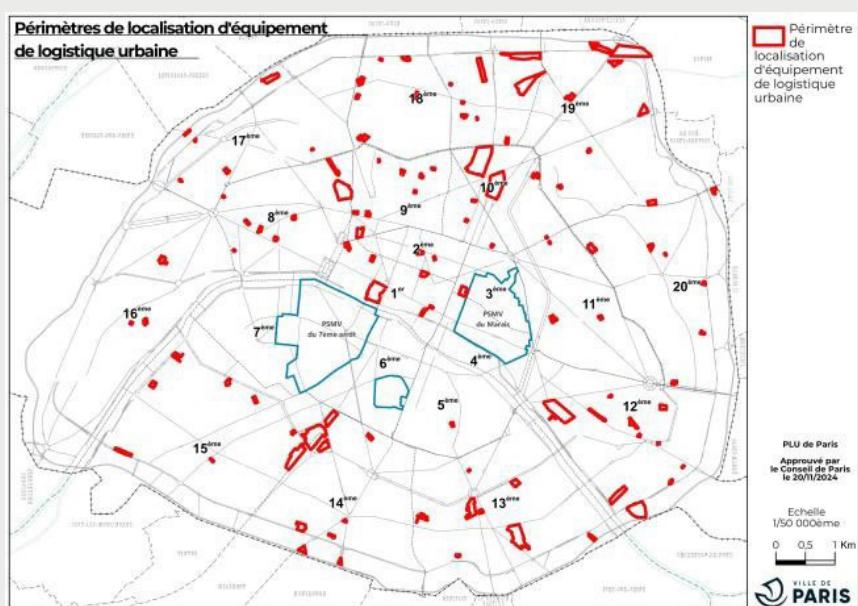
La Ville a travaillé avec l'APUR afin de rechercher des sites pertinents pour accueillir des activités de logistique urbaine sur lesquels des périmètres de localisation logistique ont été inscrits. C'est un outil qui permet d'obliger le maintien ou la réalisation d'activités logistiques sur une parcelle. Ces périmètres ont plus que doublé dans l'actuel PLU bioclimatique et sont au nombre de 116. Ce maillage d'espaces de logistique urbaine permettra d'assurer une logistique du dernier kilomètre plus décarbonée.

Un maillage public d'espaces logistiques dans Paris grâce à la Sogaris

La Société d'Économie Mixte Sogaris, dont la Ville de Paris est actionnaire majoritaire, permet à la Ville de maîtriser les flux de marchandises en développant un réseau de plateformes urbaines dans le centre dense de la Métropole. Il favorise ainsi une logistique décarbonée du dernier kilomètre, réalisable notamment en cyclologistique ou véhicules électriques, et réintègre des activités productives en ville. Des projets comme Chapelle International, P4, Montmartre ou l'Immeuble Inversé illustrent cette stratégie. Sogaris renforce ainsi l'autonomie logistique de Paris.

Création d'un outil O+ pour penser la logistique dans les futurs projets urbains

Cet outil permet de simuler les flux de marchandises (B2B et B2C) qui seront engendrés par un nouveau projet urbain. La Ville de Paris souhaite confier O+ au programme INTERLUD+ afin que soit réalisée une plateforme web pour O+, accessible à tous les aménageurs, afin qu'ils puissent mieux intégrer les besoins d'équipements de logistique dans tous les projets urbains.



Carte des périmètres de localisation logistique dans le PLU

AXE 2 : LE PARTAGE DE L'ESPACE PUBLIC

Rappel des enjeux de l'axe 2

- Améliorer l'usage des aires de livraison, qui est le principal outil à destination des livreurs
- Mieux partager l'espace public au cours de la journée
- Apaiser la cohabitation des différents modes de livraison et des autres usager.e.s de l'espace public
- Réduire les flux de véhicules motorisés

Les actions prioritaires

La création d'aires de livraison

L'APUR a réalisé une mission de préconisation d'emplacements pour créer des aires de livraison supplémentaires en fonction de la densité commerciale de chaque rue. La Ville a ainsi engagé un travail de création de 1000 aires permanentes dans les zones identifiées comme les plus pertinentes. La doctrine portant sur les caractéristiques des aires de livraison a également été mise à jour afin d'augmenter la longueur minimale de ces aires. La Ville de Paris a expérimenté la création d'aires de livraisons connectées afin que les livreurs puissent connaître en temps réel la disponibilité de chacune d'entre elles. Malheureusement, en l'absence d'obligation, les livreurs n'ont pas assez déclaré leur utilisation, ce qui n'a pas permis d'avoir une remontée d'informations fiable.

Le développement des livraisons silencieuses en horaires décalés (LSHD)

Les livraisons silencieuses en horaires décalés ont été expérimentées dans le 13^e arrondissement avec le soutien de l'association Certibruit et du club Demeter, puis mises en avant durant les JOP. Cette solution permet de décongestionner l'espace public en journée, et de livrer tôt ou tard sans générer de nuisances sonores pour les riverains.

De 7 magasins labellisés Certibruit en 2022, Paris en compte 53 en 2025.

Des tarifs de stationnement en faveur des professionnels

À la suite de la réforme du stationnement, l'accès à la carte Pro-Mobile, qui propose un tarif préférentiel de stationnement aux professionnel.le.s, a été étendu depuis le 1^{er} octobre 2021 aux entreprises de la grande couronne (77, 78, 91, 95).



Livraison en horaire décalé pendant les Jeux Olympiques de Paris 2024 - © Ville de Paris

AXE 3 : LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES LIVREUR.EUSE.S

Rappel des enjeux de l'axe 3

- Développer des infrastructures et des services nouveaux en réponse aux besoins des livreurs
- Prévenir les accidents de travail, sécuriser et faciliter le partage de la voirie
- Encourager les entreprises à proposer de meilleures conditions de travail
- Accompagner les entreprises sociales et solidaires de la logistique

Les actions prioritaires

Soutien et formation des livreurs auto-entrepreneurs par la Maison des Coursiers

La Maison des Coursiers à Paris est un lieu solidaire dédié aux livreurs à vélo auto-entrepreneurs en situation de précarité que la Ville subventionne. Elle leur offre un espace de repos, des services de première nécessité (repas, sanitaires, recharge de batteries) et un accompagnement administratif et juridique. Gérée par l'association CoopCycle, elle propose aussi des consultations santé, de l'aide pour une insertion professionnelle ou encore des permanences syndicales.

Ouverte quatre jours par semaine, elle a accueilli, depuis son ouverture (2021), plus de 1200 livreur.se.s dont plusieurs ont pu trouver un emploi stable. La Ville a en outre initié une formation de sensibilisation à la sécurité routière aux coursiers volontaires.

Mieux connaître les livreurs : financement d'une enquête sur les livreurs auto-entrepreneurs

La Ville de Paris subventionne à hauteur de 10 000 euros le projet de recherche de l'Université Gustave Eiffel qui pilote une enquête récurrente auprès de 1000 livreurs auto-entrepreneurs des plateformes de livraison instantanée afin de mieux connaître leurs profils. Les données recueillies permettent d'objectiver les observations du terrain, d'appréhender les profils des livreurs, les lieux principaux d'attente, et les pratiques en matière de sécurité routière.

Les résultats de cette enquête permettront d'orienter les dispositifs en faveur de ces publics fragiles.



©Maison des coursiers

AXE 4 : L'OFFRE DE PROXIMITÉ

Rappel des enjeux de l'axe 4

- Mettre en relation les acteurs de la filière classique avec ceux de l'économie sociale et solidaire et avec les petits commerçants
- Informer les consommateurs sur les impacts des nouvelles pratiques de consommation et promouvoir des alternatives responsables
- Innover grâce à l'expérience des territoires : mutualisation avec les communes périphériques, réseau pour une digitalisation responsable

Les actions prioritaires

Participation au programme Marguerite : plus de 500 artisans et petits commerçants aidés

Le programme Marguerite porté dans le cadre du dispositif des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) a pour ambition d'infléchir les pratiques des petits artisans et commerçants pour aller vers des solutions d'économies d'énergie. Le programme propose aux acteurs, en fonction de leurs modèles, différentes solutions : autopartage, cyclo-logistique, consignes, outils digitaux de livraisons partagées, approvisionnements et livraisons mutualisées, collecte massifiée de déchets... À Paris, l'objectif est d'atteindre 529 conversions.

Participation au projet « Seine Nourricière »

« Seine Nourricière » est un projet qui vise à relocaliser des filières d'alimentation durable à l'échelle du bassin de la Seine, dans le cadre d'un projet avec les métropoles du Havre et de Rouen, le Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis et des acteurs privés. L'une des actions phares de ce projet est de permettre de déployer des solutions décarbonées pour la logistique de ces filières alimentaires durables sur le bassin de la Seine. Sur la Métropole du Grand Paris, l'entreprise Fludis va par exemple déployer une barge alimentaire fluviale pour la livraison alimentaire au cœur de Paris.



Livraison en pleine voie, rue Lecourbe (15e) - © Ville de Paris

AXE 5 : LA LOGISTIQUE DES CHANTIERS

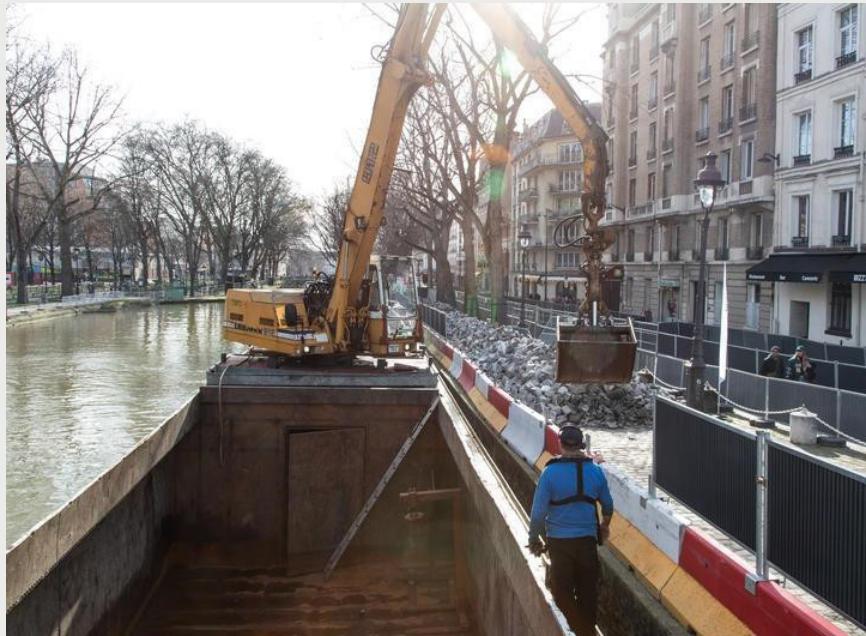
Rappel des enjeux de l'axe 5

- Réduire la circulation des camions et véhicules aux abords des chantiers
- Réduire les flux des artisans et entreprises du BTP dans le cadre des chantiers diffus, aussi bien pour le bâtiment que pour les travaux publics
- Accompagner les professionnels de la filière pour adapter leurs modes de déplacement à la transition énergétique

Les actions prioritaires

Approvisionnement des chantiers de la Ville par le fret fluvial

Le Centre de Maintenance et d'Approvisionnement (CMA) de la Direction de la Voirie et des Déplacements de la Ville, situé à Bonneuil-sur-Marne, approvisionne l'ensemble des chantiers de la Ville de Paris en matériaux de construction. Après différents tests concluants, le CMA a développé un schéma logistique fluvial qui s'appuiera sur deux sites : à Aubervilliers et quai de Jemmapes. Près de 12 000 tonnes de matériaux transiteront par le fleuve, ce qui correspond à près de 600 camions évités en Île-de-France.



Transport de pavés par voie d'eau pour le chantier de la vélorue quai de Valmy - © Ville de Paris

AXE 6 : LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Rappel des enjeux de l'axe 6

- **Accompagner les professionnels dans la conversion de leur flotte de véhicules**
- **Diminuer les flux de véhicules motorisés grâce au report modal au profit des mobilités douces pour les livraisons du dernier kilomètre**

Les actions prioritaires

Soutien pour le développement de la cyclo-logistique

Dès 2023, la Ville de Paris a organisé un meet up visant à valoriser cette thématique auprès de tous les partenaires. Les professionnels de la filière se sont ainsi rassemblés pour constituer la fédération « Les Boîtes à Vélo », que la Ville de Paris subventionne. D'autres actions telles que la création de pistes cyclables larges pour faciliter la circulation des vélos-cargos ou encore la création de 1000 arceaux vélo-cargo permettent d'accroître la cyclo-logistique.

Refonte des aides pour les professionnels

La Ville a refondu son dispositif d'aides : il est aujourd'hui possible de cumuler les aides de la Ville et de la Région, ce qui se traduit dans plusieurs cas par un doublement de l'aide. L'enveloppe budgétaire pour ces aides est passée de 4 millions à 8 millions d'euros. Au titre des évolutions, il faut noter l'ouverture aux rétrofits électriques pour les utilitaires et poids-lourds et l'aide pour les vélos-cargos reconditionnés.

Par ailleurs, la Ville de Paris participe au Plan d'aide à la modernisation et à l'innovation (PAMI) de Voies navigables de France (VNF) afin de permettre l'électrification des flottes fluviales de transport de marchandises et de passagers.

Le renforcement de l'offre de recharge électrique et hydrogène

Le réseau de bornes électriques Belib' compte désormais plus de 2000 bornes de recharge dans toute la capitale.

En outre, une station hydrogène a ouvert en juin 2023 à la Porte de Saint-Cloud. Elle peut produire sur place et distribuer jusqu'à 1 tonne d'hydrogène bas carbone par jour, soit 4 fois plus que les autres stations pour véhicules légers.



Exposition de vélo cargo durant le meet up cyclo-logistique de la Ville de Paris © Christophe Belin

UNE ADMINISTRATION EXEMPLAIRE

Rappel des engagements

- Généraliser l'équipement des bennes de la Direction de la Propreté et de l'Eau avec un système de détection des angles morts
- Limiter des flux routiers de ses chantiers
- Atteindre le zéro diesel
- Réduire ses flux logistiques
- Favoriser le report modal par le biais de la commande publique

Les actions prioritaires

Lutte contre les angles morts

Après avoir expérimenté différentes solutions, la Ville de Paris a choisi un système de détection des angles morts pour ses véhicules. Depuis juillet 2025, 87% des poids lourds de la Direction de la Propreté et de l'Eau sont équipés de ce système.

Le développement du fret fluvial pour les chantiers parisiens

Après avoir réalisé plusieurs expérimentations, le Centre de Maintenance et d'Approvisionnement de la Direction de la Voirie et des Déplacements a adopté son schéma logistique fluvial afin d'approvisionner et évacuer les chantiers parisiens par la voie d'eau (cf axe 5).

Processus de suppression du diesel de la flotte de véhicules de la Ville de Paris

En septembre 2025, la flotte des 2536 véhicules gérée par la Direction de l'Immobilier, de la Logistique et des Transports de la Ville de Paris (DILT) compte 29,7% de véhicules électriques et 46,7% de véhicules à motorisation à faibles émissions. La DILT gère aussi 1489 vélos et triporteurs qui permettent un report modal de certains flux vers la cyclo-logistique.

Valorisation du report modal pour la logistique des marchés de la Ville de Paris

La Direction des Finances et des Achats, en lien avec l'ensemble des directions de la Ville, impose et valorise le recours aux mobilités alternatives au transport routier, particulièrement le fluvial et la cyclo-mobilité dans ses marchés. En complément, des conférences de sensibilisation ont lieu sur ces thématiques à destination des acheteurs de la Ville.

Héritage des JOP

La Ville a développé de nouvelles pratiques logistiques à l'occasion des JOP 2024. Ainsi, les équipes de la Direction de la Propreté et de l'Eau ont utilisé des remorques de cyclo-logistique innovantes pour travailler au sein des périmètres de sécurité. Ces remorques ont l'avantage de pouvoir être attelées à des vélos ou tirées à la main.

Formation des agents de la Ville de Paris

Chaque année depuis 2022, la Ville forme les nouveaux techniciens supérieurs et ingénieurs d'administration parisienne aux enjeux de la logistique urbaine. L'objectif est de permettre à terme une optimisation des flux et la prise en compte de ces enjeux par toutes les directions de la Ville.

